

L'histoire de l'éducation physique et du sport : quelques perspectives récentes

Autor(en): **Burgener, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **22 (1972)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sind. An den Wänden sieht man auf Tafeln von schwarzem Marmor mit goldenen Buchstaben die Schlachten des Befreiungskrieges verzeichnet. Auch sieht man hier ein paar Gemälde von Hartmann (in Dresden), die wegen Ihrer Sonderbarkeit auffallen. Auf dem einen reitet Napoleon als Todten-gerippe und wird von den hinten herstürmenden Geistern aller Völker der Hölle zugejagt. Auf dem andern wird er wirklich mit allen seinen Helfers-helfern in den untersten Höllenpfehl gestürzt. Ich fand den lieben, treff-lichen Besitzer bei vorrückendem Alter noch rüstig und wohlgemuth, guter Gesellschaft sich freuend, und seine Gedanken und sein Herz stets dem Heil Deutschlands, besonders Preussens zugewendet.» In einer später ange-brachten Fussnote vermerkt Wessenberg den Tod Freiherrn von Steins, 1831: «...Sein Andenken bleibt im Segen und sein Wirken eine schöne Aussaat für das Wohl künftiger Geschlechter.» Dieser Satz dürfte, mutatis mutandis und vielleicht etwas abgeschwächt, aber auch nach der Meinung jener, die sich ihm nicht durchwegs verpflichtet fühlen – als Epitaph-inschrift für Ignaz Heinrich von Wessenberg gelten.

L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT

Quelques perspectives récentes

Par LOUIS BURGNER

Situation générale

Dans les états industrialisés, l'éducation physique, le sport et les domaines apparentés (plein air, loisirs, médecine préventive, rééducation physique, etc.) concernent les trois quarts de la population, la moitié dans les écoles et les collectivités de toutes variantes, le reste à l'écoute de la radio et devant l'écran de la télévision. Ces domaines représentent donc un aspect impor-tant de nos civilisations et, après les Jeux Olympiques de Munich, personne ne doutera plus qu'ils sont liés à la politique.

Des chroniqueurs bienveillants ont effleuré ces domaines pour évoquer un passé nécessairement glorieux qui justifie la politique actuelle et la pro-

pagande des fédérations sportives et de l'Etat Dans ce contexte, l'historien indépendant peut devenir gênant, voire suspect, car «il doit être sans crainte, sincère, désintéressé, savoir marquer un point en faveur de ceux que, de par sa position et ses dispositions, il n'aime pas. Il doit être patient, exact et juste et, tel un confesseur, tout comprendre.» «C'est pourquoi l'historien sera souvent suspect à ses propres amis, à son parti: l'historien, c'est l'homme qui, comme à plaisir, vient compliquer les choses, éprouve de la tendresse pour l'adversaire, révèle le dessous des cartes, rend plus difficile, ou du moins plus courageuse, la décision¹.» Depuis plusieurs décennies, des chercheurs indépendants, formés dans les Facultés par des historiens réputés, ont commencé à explorer l'éducation physique, le sport et leurs domaines apparentés en rapport avec les civilisations. Il s'agit donc bien de rattacher cette histoire particulière à l'histoire générale à laquelle elle emprunte ses méthodes scientifiques. Des équipes internationales de recherche collaborent depuis quelque temps. Des Sociétés savantes se sont constituées, des symposiums et séminaires ont lieu chaque année. En 1970/72, un cours post-gradué d'histoire de l'éducation physique et sportive a permis de spécialiser une dizaine de professeurs français dans ce domaine. En mai 1972, environ soixante professeurs, venus de seize pays d'Europe et d'Amérique, ont participé au séminaire de Paris, consacré à *L'histoire de l'éducation physique et du sport aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles*².

Avant de nous arrêter à quelques parutions nouvelles, signalons deux rééditions³ d'œuvres conformes à la solide tradition de la thèse d'Etat française: la première (deux volumes), de la Faculté des Lettres de Genève, examine les relations entre l'Etat fédéral suisse et les autres collectivités publiques avec la gymnastique et le sport aux XIX^e et XX^e siècles; la seconde, de Paris, expose l'évolution générale des doctrines de l'éducation physique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Le Moyen-Age suisse

Après avoir consacré sa thèse d'étudiant à l'histoire militaire du Moyen-Age suisse, W. Schaufelberger, dans sa récente thèse d'habilitation⁴, étudie un domaine apparenté: les compétitions (exercices militaires et physiques) durant l'Ancien Régime.

L'auteur aborde son sujet par l'histoire militaire et par l'ethnographie

¹ *L'histoire et ses méthodes* (Coll. «La Pléiade»), Paris, 1967, p. 1523-24 (H. I. MARROU).

² Les *Actes* provisoires constituent trois volumes. Edit. ENSEPS, Chatenay-Malabry.

³ LOUIS BURGNER, *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, 2 vol., 2^e édit., Nendeln (FL) et New-York, 1970, 705 p.; JACQUES ULMANN, *De la gymnastique aux sports modernes*, 2^e édit., Paris, 1971, 433 p.

⁴ W. SCHAUFELBERGER, *Der Alte Schweizer und sein Krieg*, Zürich, 1952, 264 p.; 2^e édit. 1966; W. SCHAUFELBERGER, *Der Wettkampf in der Alten Eidgenossenschaft*, Berne, 1972, 1 vol. de texte (170 p.) et 1 vol. de notes (140 p.).

suisse. Il examine d'abord les relations entre les concours physiques, les fêtes et la politique dans les réunions locales (carnaval, kermesse, Noël, pèlerinage) et les fêtes régionales, parmi lesquelles il cite même quelques tournois (Bâle, Constance, Schaffhouse). Ces rencontres, en particulier les tirs, attisent les animosités locales, mais constituent des liens inter-cantonaux fort utiles et qui s'intensifient, même après la scission profonde de la Réforme. En aucun moment toutefois, ces réunions n'ont créé une espèce de sentiment national helvétique et jamais la Diète, organe des treize Cantons souverains, n'a soutenu une rencontre pareille, fût-elle une fête de tir.

Dans la Suisse médiévale, le port des armes, les rixes et la guerre appartiennent à la vie quotidienne. A la suite de H. G. Wackernagel et de R. Wyss, qui font autorité dans l'ethnographie suisse, W. Schauffelberger souligne les différences de mentalité entre deux groupes sociaux prépondérants. D'une part, les sédentaires des vallées basses et du Plateau helvétique, adonnés à l'artisanat, à l'agriculture, au commerce et à la viticulture, des bourgeois et des paysans soucieux de paix et de travail régulier. D'autre part, les semi-nomades des Préalpes et des Alpes, passant d'un alpage à l'autre, soumis au rythme des saisons, au travail intermittent et aux coutumes archaïques, prêts à la rixe, au risque et à la guerre. Ces «Alpins» constituent l'élément moteur, parfois désagréable, violent et impondérable, des expéditions militaires et des concours que les autorités voudront contrôler de plus en plus.

Cette volonté du Pouvoir concerne en particulier les exercices de tir. Dans les batailles des Suisses, aux XIV^e et XV^e siècles, les armes à feu, d'un maniement difficile et peu sûr, jouent un rôle tactique négligeable, sauf durant les sièges, quand les remparts obligent les assaillants à des opérations concertées et bien préparées. Les cités soutiennent donc les tireurs à l'arbalète et aux armes à feu, les invitent à des fêtes et concours, les dotent de prix fort appréciables et d'autres avantages, surtout lorsque leurs propres tireurs se rendent à des concours externes. Elles entretiennent des stands et complètent les fêtes par un programme annexe alléchant: loterie, compétitions athlétiques, vin et nourriture à discrétion; bref, il y va de l'honneur de la ville, mais aussi de sa sécurité, ce qui incite Bâle, en 1466, à demander expressément à ses tireurs de défendre la cité en cas d'alerte. Dès le XVI^e siècle, les cités développent le tir dans les campagnes, mais elles concentrent les fêtes pour mieux les réglementer. Car la tactique militaire évolue: elle exige des tireurs soumis, aptes au maniement compliqué des armes et rompus aux manœuvres de la troupe. A partir du XVII^e siècle, les autorités associent aux fêtes des exercices de drill et des inspections d'équipement, souvent trois jours au printemps et autant en automne, la première journée étant réservée au drill, les deux autres au tir en stand. Le chef («*Trillmeister*») doit inculquer environ deux cents commandements et gestes précis, de sorte qu'il faut obliger les hommes, sous peine d'amendes, à assister à ces inspections.

Par le texte et les illustrations, les chroniques officielles présentent des cortèges d'enfants portant des épieux et des armes, ce qui indiquerait une instruction prémilitaire des garçons. Selon W. Schaufelberger, il s'agit de cortèges improvisés lors du passage de souverains, et on ne saurait parler d'une instruction prémilitaire avant le XVII^e siècle, quand le *Trüllmeister* commence à faire évoluer les garçons quelques heures par saison, sous le regard bienveillant des promeneurs.

Parmi les exercices physiques, pratiqués lors des fêtes de tir et des autres réunions, ou pendant les loisirs d'une campagne, quatre disciplines jouissent d'une faveur générale: la course de 400 pas; le saut en longueur avec ou sans élan; le lancer de pierres à la main ou avec la fronde et le jet de pierres lourdes. Mais les boules suscitent autant de plaisir: elles sont lancées à distance, glissées en direction de quilles, poussées au mail ou encore frappées et envoyées bien loin, comme au «hornuss», variante connue dès le XVII^e siècle. Partout les aspects techniques sont rudimentaires, les règles imprécises, mais l'ardeur des compétitions est si vif que les prédicants s'en plaignent. Zwingli distingue nettement «*das Spiel*», soit les jeux à interdire (les dés, les cartes), du divertissement ou «*Kurzweil*», dans lequel il recommande la course, le saut, le jet de pierres, l'escrime, la lutte et même la natation.

A l'appui de W. Schaufelberger, je ferais la remarque suivante: en général, les Eglises, catholique et réformée, admettent ces divertissements et les exercices physiques dans leur ensemble, mais elles en condamnent les abus accessoires: les concours du dimanche, la débauche du travail régulier, les beuveries, les enjeux d'argent, etc. C'est ce que confirment les sources et documents que j'ai reçus de l'Université de Zurich («Institut für Schweizerische Reformationsgeschichte») et de celle de Fribourg («Moraltheologisches Seminar»).

De plus en plus, les autorités politiques, selon W. Schaufelberger, interviennent pour réglementer ou interdire par souci des dangers (la luge, les glissades), de la tranquillité (les détonations en ville), des mœurs (les habits fastueux et l'ivrognerie), de la morale (l'enjeu d'argent) et du repos dominical (la chasse, le bain, les sorties en traîneau). On s'étonne que ces exercices physiques se soient maintenus en dépit de tant d'ingérences.

La thèse de W. Schaufelberger passe rapidement sur les écoles d'escrime. La plupart des maîtres itinérants pratiquent les armes et la lutte libre, comme en témoignent les manuels dès la fin du XIV^e siècle. Vers 1600, les autorités commencent à interdire la lutte, source d'incidents, de blessures et de rixes complémentaires. Quelques décennies plus tard, elle est devenue un passe-temps propre à la campagne et détesté des prédicants, car la vie s'est policée dans les villes et les bourgs. W. Schaufelberger approuve la thèse selon laquelle la lutte libre ou «*Ring*en» étant interdite, la lutte suisse ou «*Schwingen*» s'en détache par le nom et la technique (les prises se font au ceinturon ou à la culotte) et se retire dans les Préalpes et les Alpes,

de préférence chez les pâtres, où elle rassemble ses adeptes à la fin de l'été («bénichons» et autres festivités). Elle se pratique à même le sol, devant un jury improvisé d'anciens lutteurs et dans une ambiance rude, à telle enseigne que les vainqueurs, le soir, après d'autres jeux et la danse, perdent leurs prix (des brebis, etc.) dans des rixes collectives dont les archives, et J. Gott-helf, nous donnent des descriptions hautes en couleurs.

Pour l'ensemble, W. Schaufelberger, auquel nous savons gré de nous fournir une foule de citations pertinentes, nie l'existence d'une instruction prémilitaire des enfants et d'une éducation physique organisée dans la Suisse médiévale et jusqu'au XVII^e siècle. Tandis que le tir connaît la faveur des villes, mais perd son indépendance et ses allures primesautières, les exercices et les compétitions physiques se maintiennent dans les campagnes et les montagnes, sans l'aide des autorités qui ne s'y intéresseront qu'à l'époque des physiocrates et du romantisme. L'éducation physique se réalisera lentement au XVIII^e siècle par Locke, Rousseau, les médecins, Pestalozzi et Jahn, alors que les compétitions réglementées et les sports seront répandus plus tard par les fédérations.

Le puritanisme

Un préjugé bien ancré prétend que le puritanisme est opposé aux sports et aux autres divertissements. Et cependant les protestants, qui représentent le 7,6% de la population mondiale, ont remporté 54,5% des victoires aux Jeux olympiques modernes⁵. Même si l'on admet que les protestants habitent, en général, dans les pays industrialisés, cette proportion surprend, et G. Schneider a bien fait de reprendre un sujet qui semblait classé, le puritanisme et les exercices corporels⁶.

Terme injurieux en 1563, le puritanisme perd son influence politique en Angleterre en 1688, après avoir contribué de manière décisive à la réforme religieuse; son influence morale sur toutes les variantes du protestantisme, en Grand-Bretagne et ailleurs, est restée profonde. Après avoir exposé la doctrine religieuse et morale du puritanisme et présenté les exercices physiques à l'époque des Tudors et des Stuarts, G. Schneider constate que nombre de critiques à l'égard des exercices corporels sont le fait d'adversaires qui se proposent de discréditer les puritains. Exception faite de quelques extrêmes non significatifs, les puritains les plus authentiques admettent les exercices et les divertissements physiques, mais ils distinguent les domaines autorisés («*lawfull*») comme la marche, l'équitation, la chasse, la lutte, le saut, la course, la voltige, le tir, etc., pratiqués de manière à fortifier le corps, temple de l'âme et de l'esprit. Il convient de choisir des jeux et divertissements convenables à la gloire de Dieu, de bonne réputation morale

⁵ Cité par HANS LENK, *Werte - Ziele - Wirklichkeit der modernen Olympischen Spiele*, Schorndorf, 1964, p. 77.

⁶ GERHARD SCHNEIDER, *Puritanismus und Leibesübungen*, Schorndorf, 1969, 138 p.

et utiles à la santé. Cette modération s'étend au temps utilisé (il faut revenir au travail), à des sports peu onéreux et à la maîtrise des passions et des forces individuelles.

L'opposition puritaine, parfois très violente, protège le repos dominical, exception faite de promenades, de la musique, des jeux d'enfants, puis, dès 1617, du tir à l'arc, du saut, etc. Elle rejette tous les divertissements qui engendrent la débauche, par exemple les fêtes de la bière, les jeux d'animaux, les combats de coqs et autres plaisirs sanglants.

Par la suite, le puritanisme a exercé une influence durable sur les sports en les soumettant à une critique inspirée par la Bible et l'humanisme. Selon lui, les exercices corporels offrent une aide indispensable et permanente à la vie, soutiennent la santé, contribuent au développement de l'individu, à son éducation permanente et à la formation de son caractère. Ces postulats (aide vitale, santé, éducation, caractère) ne sont-ils pas ceux de notre temps, les critères dont s'inspirent tous les sports modernes? Et le puritain du XVII^e siècle, qui désire accéder au ciel, se soumet à une vie ascétique et surveillée, se méfie de ses mouvements affectifs et de l'instinct; il a une vie rationnelle, organisée, bien partagée entre le travail, l'effort matériel et moral, les plaisirs, soit la lecture, la musique, les jeux, les promenades et d'autres divertissements, permettant un contrôle méthodique de l'état de grâce. Ce puritain, à la vie austère et bien équilibrée entre l'effort et la récréation, ne rappelle-t-il pas tant d'athlètes qui suivent un entraînement? Le puritanisme se révèle ainsi un entraîneur moral à la vie sportive, une vie qui développe la volonté, la décision, l'endurance, la maîtrise de soi et la modération en tout. Non seulement le puritanisme n'est pas l'adversaire des exercices physiques utiles à l'individu, mais il semble fournir tous les éléments d'une morale et d'un idéal humains dont se réclament aujourd'hui tous les sports éducatifs. Certes, en abordant son sujet d'histoire, G. Schneider ne pensait pas aboutir à des conclusions aussi actuelles.

Les pédagogues du XVIII^e siècle

Les philanthropes allemands, qu'ils soient rationalistes ou piétistes, ont renouvelé les exercices physiques au XVIII^e siècle. Tandis que G. Lukas⁷ projette dans son analyse les concepts bien connus du marxisme-léninisme, H. Bernett⁸ expose d'abord les idées-maîtresses de la réforme, inspirée en grande partie par Rousseau: si Basedow mentionne quelques exercices corporels en 1758 dans sa «*Philosophie pratique...*», il s'inspire expressément de Jean-Jacques en 1770, dans son «*Livre de la Méthode*» où se trouvent cin-

⁷ G. LUKAS, *Die Körperkultur in Deutschland von den Anfängen bis zur Neuzeit*, Bd. I (bis Ende des 18. Jahrhunderts), Berlin-Ost, 1969, 227 p.

⁸ H. BERNETT, *Die pädagogische Neugestaltung der bürgerlichen Leibesübungen durch die Philanthropen*, Diss. phil. Hamburg, 1959, 3. Aufl. 1971, 132 p.

quante citations tirées de l'*Emile*. Dans son exposé pénétrant des principes de l'éducation physique dans les «instituts philanthropiques» de Dessau et de Schnepfenthal, H. Bernett met en évidence le «rendement» (*Leistungsprinzip*) qui préside à toute cette pédagogie où l'émulation (que Rousseau avait citée sans y insister), la mensuration et les innombrables prix et distinctions seraient inspirés par l'économie «bourgeoise». Les récompenses, morales ou matérielles, et la mesure des efforts et progrès caractérisent toute pédagogie organisée, mais les prix et honneurs publics, qui flattent les uns et découragent la majorité des élèves, étaient relativement modestes dans ces instituts en comparaison de certains systèmes scolaires actuels, par exemple dans les pays de l'Est. Un autre principe «philanthropique», la systématisation de la pédagogie, consiste à diviser les matières en autant de parcelles faciles à enseigner, ce qui aboutit à des exercices élémentaires, que Guts Muths et Pestalozzi ont appliqués dans l'éducation corporelle. H. Bernett établit ensuite des filiations qui mènent aux systèmes de gymnastique ultérieurs. L'histoire générale ferait bien de tenir compte également de celle de l'éducation physique, dès le XVIII^e siècle. A cet effet, les œuvres de P. Vuillaume, de G. U. A. Vieth et de J. C. F. Guts Muths ont paru en éditions nouvelles, accompagnés d'une biographie, mais sans étude critique du texte⁹.

Jahn et les «Turner» révolutionnaires

De son vivant déjà, Jahn a été porté aux nues par ses enthousiastes et exécré par ses propres adeptes; son système adopté, transformé, adapté aux fins les plus diverses, s'est répandu dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. Au gré des circonstances, un même régime politique actuel a d'abord qualifié Jahn de suppôt de la réaction, puis de rénovateur du patriotisme, lorsque l'Etat a organisé son armée nationale. L'image traditionnelle de Jahn (1778-1852) en fait un patriote irréductible et un «Turnvater» romantique, mais inquiétant; loin de se fixer, elle suscite des interprétations nouvelles, en particulier dans les deux Etats allemands¹⁰.

C'est G. Stöcker, nous semble-t-il, qui replace bien Jahn dans son contexte historique: philosophe et philanthrope, esprit cosmopolite, Jahn évolue vers le nationalisme (*Volkstum*) au vu des événements et par amour de toutes les classes sociales. La réunion de tous les Etats allemands doterait le nouvel Etat ainsi constitué de domaines nouveaux, en particulier la Science et l'Instruction publique. Assumée par l'Etat, l'éducation de tous acquiert

⁹ P. VUILLAUME, *Von der Bildung des Körpers* (F. FETZ), Frankfurt a. M., 1969, 143 p.; J. C. F. GUTS MUTHS, *Gymnastik für die Jugend* (H. GROLL), Frankfurt a. M., 1970, 294 p.; G. U. A. VIETH, *Encyklopädie der Leibesübungen* (G. LUKAS), Frankfurt a. M., 1970, 256 p.

¹⁰ *Die Körperkultur in Deutschland von 1789 bis 1917* (W. EICHEL, usw.), Berlin-Ost, 1965, 424 p.; GERHARD STÖCKER, *Friedr. Ludwig Jahn und das Problem der Volkserziehung*, Diss. phil., Köln, 1966; id., *Volkserziehung und Turnen*, Schorndorf, 1971, 137 p.

dès lors une importance capitale; elle vise à former un honnête homme («*Biedermann*»), commence dans la famille et se poursuit dans les écoles de l'Etat, creusets où seraient mélangées les classes sociales. Jahn recommande une centralisation partielle en proposant des écoles élémentaires et des collèges de districts (*Markschulen*), sans oublier les établissements de jeunes filles. Parmi les disciplines prévues, soit la langue maternelle, la lecture des livres populaires, l'instruction civique, l'histoire nationale, les travaux manuels, etc., figurent également les exercices corporels.

Ceux-ci sont la seule discipline que Jahn développe du point de vue pratique à la Hasenheide, dès 1811. Dans son manuel de 1816, Jahn divise son système gymnastique en exercices (*Turnübungen*) et en jeux (*Turnspiele*), ces derniers ayant la même importance que les premiers. Jahn attribue une très grande valeur aux repos (*Turnrast*), animés d'entretiens amicaux et patriotiques, et aux excursions (*Turnfahrten*). Exception faite de quelques passages, écrits sous le coup des campagnes de 1813-1815, Jahn n'a pas accordé aux buts militaires plus d'importance que Pestalozzi, selon G. Stöcker. Après 1819, le système de Jahn sera transformé par des pédagogues et des militaires en plusieurs variantes parfois presque contradictoires.

La diffusion de la gymnastique de Jahn est avant tout le fait d'émigrés politiques dont Kl. C. Wildt a esquissé un tableau aussi riche que divers. Nous nous arrêterons à la révolution de 1848/49 et aux émigrés allemands en Amérique¹¹.

H. Neumann, qui a consulté les archives en Europe et en Amérique, insiste sur la violence et les convictions républicaines et égalitaires des «Turner» allemands qui, regroupés en sociétés dès 1842, vont passer à l'insurrection armée pour se réfugier ensuite (1849) dans les pays voisins, en particulier en Suisse, le seul état libéral et républicain. L'influence de ces émigrés dans la Confédération helvétique n'a pas encore été étudiée dans toute son ampleur. Des milliers de «Turner» se sont établis ensuite en Amérique du Nord, reçus et soutenus par les fugitifs des années vingt, partis à la suite des mesures prises par la Sainte-Alliance. Cependant, les émigrés de 1849, égalitaires, anticléricaux et républicains, forment une association gymnastique socialiste, portant le drapeau rouge, qui comptera, en 1859, 73 sociétés et 4800 membres. Cette association sera remplacée par une fédération apolitique dont l'apogée se situe vers la fin du siècle. Entre temps, les «Turner»

¹¹ KL. C. WILDT, *Auswanderer und Emigranten in der Geschichte der Leibesübungen*, Schorndorf, 1964, 191 p.; HANNES NEUMANN, *Die deutsche Turnbewegung in der Revolution 1848/49 und in der amerikanischen Emigration*, Schorndorf, 1968, 156 p.

¹² P. C. MCINTOSH, *Physical Education in England since 1800*, 2^e édit., London, 1968, 320 p.; D. B. VAN DALEN et B. L. BENNET, *A World History of Physical Education*, 2nd édit., Prentice Hall, Englewood Cliffs, N.J., 1971, 694 p.; E. BEYER, *Die amerikanische Sportsprache*, 2. Aufl., Schorndorf, 1964, 108 p.; H. HAAG, *Die amerikanische Gesundheits-erziehung*, Schorndorf, 1971, 184 p.; H. HAAG, *Die Leibeserziehung in den Vereinigten Staaten*, Schorndorf, 1970, 230 p.

révolutionnaires participent à la Guerre de Sécession, groupés en compagnies, bataillons et régiments particuliers. Après cette brillante épreuve du feu, ces immigrants sont parfaitement intégrés à la société américaine dont ils constituent un des éléments les plus appréciés. La violence des «Turner» allemands s'explique par la composition des sociétés, dont H. Neumann nous donne des exemples frappants. Au début de 1849, le *Dresdener Turnverein* compte 1389 membres exerçant 119 métiers différents parmi lesquels les lycéens, étudiants et universitaires ne forment plus qu'une petite minorité.

Les pays anglo-saxons

A notre connaissance, il n'existe pas encore d'études vastes et fouillées, conformes aux exigences universitaires, sur l'histoire de l'éducation physique et les sports dans les pays anglo-saxons. P. C. McIntosh¹² brosse un tableau concis de l'évolution anglaise depuis le début du XIX^e siècle tandis que D. B. Van Dalen et B. L. Bennett consacrent les meilleures pages de leur «histoire mondiale» aux Etats-Unis. Du côté européen, des travaux d'approche, avec des références historiques, présentent la langue américaine des sports, l'éducation de la santé (discipline scolaire distincte aux Etats-Unis) et l'éducation physique par des sources et documents. Nous avons consulté Outre-Atlantique nombre de monographies intéressantes, en général des thèses de Ph. D., qui mériteraient d'être diffusées. Les possibilités du microfilm, quoi qu'en dise, sont restreintes et compliquées. Il serait souhaitable pour la recherche que ces thèses soient toutes multicopiées, même en très petit nombre d'exemplaires et déposées à raison d'un centre de recherche par pays. Ce serait d'ailleurs un contrôle bienvenu de la qualité des travaux.

Le Troisième Reich

Le régime national-socialiste en Allemagne (1933-1945) se prête fort bien à des études sur le sport et la politique¹³. Certes les mobiles des recherches et les interprétations sont opposés, surtout dans les monographies de détail et les publications secondaires, plus nombreuses en République Démocratique allemande, où cependant toute la littérature allemande de 1932 à 1945 est interdite au public et aux étudiants sauf autorisation

¹² H. BERNETT, *Nationalsozialistische Leibeserziehung, Eine Dokumentation über Theorie und Organisation*, Schorndorf, 1966, 232 p.; *Einführung in die Theorie der Leibeserziehung*, 2. Aufl., Schorndorf, 1970, 320 p.; cf. H. BERNETT, *Zur Zeitgeschichte der Leibeserziehung*, p. 79-103, et P. GOELDEL, *Die Leibeserziehung in den pädagogischen Bestrebungen von der Aufklärung bis zur Reformpädagogik des 20. Jahrhunderts*, p. 44-78; *Die Körperkultur in Deutschland von 1917 bis 1945* (H. SIMON, usw.), Berlin-Ost, 1969, 309 p.; H. BERNETT, *Sportpolitik im Dritten Reich*, Schorndorf, 1971, 132 p.; J. DIECKERT, *Die Turnerjugendbewegung*, Schorndorf, 1968, 181 p.

spéciale. Bien qu'à l'Est l'historien soit tenu expressément à des recherches partiales (*parteilich*), conformes aux intérêts du Parti Socialiste Unifié et de son Etat, ses travaux confirment, décompte fait de domaines particuliers tels que le rôle des communistes et de leurs sportifs, les publications de l'Allemagne fédérale. H. Bernett, dont le père a subi les outrances du régime hitlérien, illustre les mécanismes de la dictature d'une manière exemplaire. En 1933, la plupart des organisations sportives sollicitent l'appui du Pouvoir par des démarches serviles que les documents ont démasquées sans égard. La *Deutsche Turnerschaft*, conduite par E. Neuendorff, qui vient d'entrer au Parti national-socialiste, s'est déjà alignée («*Rasse, Wehrerziehung, Führerprinzip*»); en offrant sa présidence au Commissaire hitlérien des sports, H. von Tschammer und Osten, elle espère se placer à côté des organisations militaires du parti (SA, SS), mais elle sera mise au pas et dissoute comme les autres. Les sports sont finalement intégrés à l'organisation du Parti unique et perdent toute indépendance, une procédure qui sera retardée tant que les Jeux olympiques de Berlin et les Jeux d'hiver prévus à Garmisch-Partenkirchen serviront à témoigner de «la volonté de paix» du régime. La mise au pas est totale, avec une brutalité et une efficacité effarantes, pour toutes les organisations, même les plus anodines: dès sa première année scolaire, l'enfant est embrigadé et soumis à un entraînement physique et idéologique sans faille, qui en font, par la Jeunesse hitlérienne, les épreuves et insignes de sports, le Service du travail (un an), les organisations paramilitaires, l'Armée, les sports centralisés et les loisirs surveillés, un instrument enthousiaste du régime. On s'étonne simplement qu'il y ait eu une opposition quelconque avant les revers militaires. Dans cette terrible aventure, les dirigeants sportifs, exception faite des ouvriers poursuivis, ont souvent tout sacrifié pour se ménager un espace vital ou tout simplement un avancement personnel. Le rôle de la «fraternité olympique» a pu tromper l'Europe et l'Amérique sur les intentions belliqueuses du Troisième Reich pendant les années décisives.

La République Démocratique Allemande

Le sport, instrument privilégié de l'Etat autoritaire et centralisé, encadrement physique et idéologique des jeunes et des adultes par des organisations soumises aux directives du Parti et du régime, ce sport vaut bien pour la dictature hitlérienne; mais les historiens de l'Est attaquent H. Bernett, et d'autres, quand ceux-ci trouvent des parallèles inquiétants en République Démocratique allemande. Quant aux faits, soit l'organisation générale du sport à tous les échelons, du jardin d'enfants jusqu'au troisième âge, et ses effets physiques et idéologiques en Allemagne de l'Est, les auteurs de part et d'autre du Mur ne diffèrent guère¹⁴. Dès 1948, la Russie occupante

¹⁴ *Die Körperkultur in Deutschland von 1945 bis 1961* (G. WÖNNEBERGER, usw.), Berlin-Ost, 1967, 326 p.; *Die Körpererziehung* (Zeitschrift), Berlin-Ost, 1969, Nr. 5 und 6;

confie le sport à la Jeunesse d'Etat, la «*Freie Deutsche Jugend*», et aux syndicats. La République Démocratique allemande est à peine constituée (1949) que sont institués l'Ecole centrale (1950), la «*Deutsche Hochschule für Körperkultur*», le Comité d'Etat, le «*Staatliches Komitee für Körperkultur und Sport*», les sports militaires et de plein air (1952), la «*Gesellschaft für Sport und Technik*», soutien de la nouvelle armée nationale, et enfin la grande fête nationale de tous les sports (1954), le «*Deutsches Turn- und Sportfest*», qui va marquer, par la suite, les progrès proclamés dans les plans et réalisés dans tous les domaines, par d'immenses rassemblements. Les années suivantes sont autant d'étapes vers un idéal inspiré par le Parti directeur : en 1965, un système éducatif unifié et centralisé ; en mars 1968, une Constitution dans laquelle l'Etat inscrit en trois articles (18³, 25³, 35^{1,2}), l'éducation physique, le sport et les oeuvres «*touristiques*» (plein air et préparation militaire). Ces activités servent expressément à la santé, au travail et à la défense nationale. Elles se pratiquent en un système ininterrompu et rationnel, dont l'efficacité est assurée par des enseignants nombreux, la hiérarchie de cadres, une émulation stimulée par des concours, prix et récompenses, dans toutes les écoles, les usines, les organisations de jeunesse, les loisirs, les syndicats, les clubs sportifs et paramilitaires. Le sport est un instrument privilégié de l'émulation socialiste qui anime tous les secteurs de la nation. A défaut de l'histoire, la science politique, dans laquelle J. Meynaud a introduit le sport¹⁵, pourra nous apporter ses lumières, d'autant plus que l'on discute non pas les faits, apparents et détaillés à souhait, mais l'influence générale du système sur la population et le prestige national, et aussi son utilité effective par rapport aux autres dépenses de l'Etat.

Travaux à venir

En Europe et en Amérique, plus de cinq cents Facultés, départements, instituts et écoles supérieures forment des enseignants et entreprennent des recherches en éducation physique et sportive. Leurs travaux historiques contribuent à l'histoire des civilisations et relient ces établissements aux sociétés savantes et aux Facultés des lettres et sciences humaines.

H. J. KRAMER, *Die Körpererziehung im System der marxistisch-sozialistischen Pädagogik*, Diss. phil., Münster i. Wsf., 1968, 188 p.; ID., *Körpererziehung und Sportunterricht in der DDR*, Schorndorf, 1969, 105 p.; D. MARTIN, *Schulsport in Deutschland*, Schorndorf, 1972, 232 p.

¹⁵ J. MEYNAUD, *Sport et politique*, Paris, 1966, 321 p.